



## Recueil d'expérience sur la « Prise en compte de la trame verte et bleue dans les territoires de projet »

Action portée dans le cadre du Réseau Rural français ([www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)) et financée par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le FEADER et l'ONF.

### *Fiche de synthèse :* *Trame Verte et Bleue et changement d'échelle*

**Date** de rédaction de la fiche ou de mise à jour : Mars 2010

#### **Liste de sigles utilisés :**

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**SRCE** : Schéma Régional de Cohérence Écologique

**SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**TVB** : Trame verte et Bleue

## 1- La notion d'échelle dans le dispositif Trame verte et bleue

Une échelle est une suite de niveaux de fonctionnement formant une hiérarchie.

Pour la trame verte et bleue, différentes échelles peuvent être envisagées : cartographiques, de fonctionnement écologique, de mise en œuvre de la TVB ...

A chaque échelle correspondent **une trame écologique, des enjeux, un mode d'action, des outils, un réseau d'acteurs, une gouvernance.**

L'identification et la mise en œuvre de la TVB supposent un travail à plusieurs **échelles spatiales** comme **temporelles.**

#### **Ce que dit le guide méthodologique 2 :**

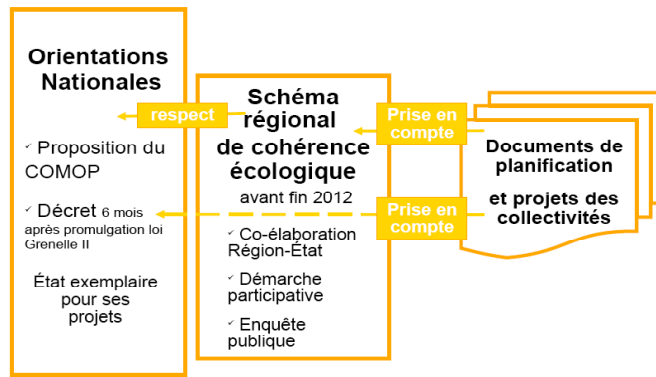
Sur un territoire donné, pour maintenir ou rétablir un maillage écologique favorable au déplacement du plus grand nombre d'espèces de faune et de flore sauvages, plusieurs échelles doivent être prises en compte. Par exemple, pour des espèces qui peuvent se déplacer sur de longues distances, l'échelle nationale et/ou régionale aura tout son sens et toute sa place dans la construction de la Trame verte et bleue. Pour des espèces ayant des capacités moindres de déplacement comme les amphibiens ou les insectes, l'échelle communale ou intercommunale sera pertinente.

*Guide méthodologique 2, paragraphe 1.1.3, p:9*

## 2- Echelles de mise en œuvre de la TVB

### Échelles spatiales

Le dispositif législatif de la Trame verte et bleue prévoit 3 niveaux emboîtés :



Dans la pratique, 4 échelles se distinguent dans la mise en œuvre de la TVB :

	Interrégionale, transfrontalière, SDAGE	Régionale	Territoire de projet	Locale (commune, parcelle, autre)
Enjeux	Cohérence de la trame dans une vision biogéographique	Cadrage régional et articulation avec les autres enjeux régionaux	Mobilisation des acteurs du territoire autour d'un projet opérationnel, cadre supra-communal	Mise en œuvre opérationnelle de la TVB, connaissance fine du territoire
Précision cartographique		1/100 000e à 1/50 000e		1/25 000e à 1/5 000e
Outils	SDAGE	SRCE	Chartes de parcs, SCoT, Agenda 21, contrats et chartes de Pays, charte forestière de territoire...	PLU, contrats de gestion
Gouvernance	Comité constitué dans le cadre du programme (chercheurs, associations, administrations...)	Etat / Région	Animateur de territoire + partenaires (associations, organismes professionnels, élus...)	Commune et/ou acteurs locaux concernés: propriétaires, gestionnaires, usagers...
Difficultés / limites	Coordination des politiques nationales/régionales	Choix d'une méthodologie Coordination et synthèse des actions menées à des échelles infra	Méthodologie Mobilisation autour du projet	Adhésion des acteurs locaux (dépasser les intérêts individuels)

### Échelles temporelles :

La mise en œuvre de la TVB peut s'envisager à court comme à long terme :

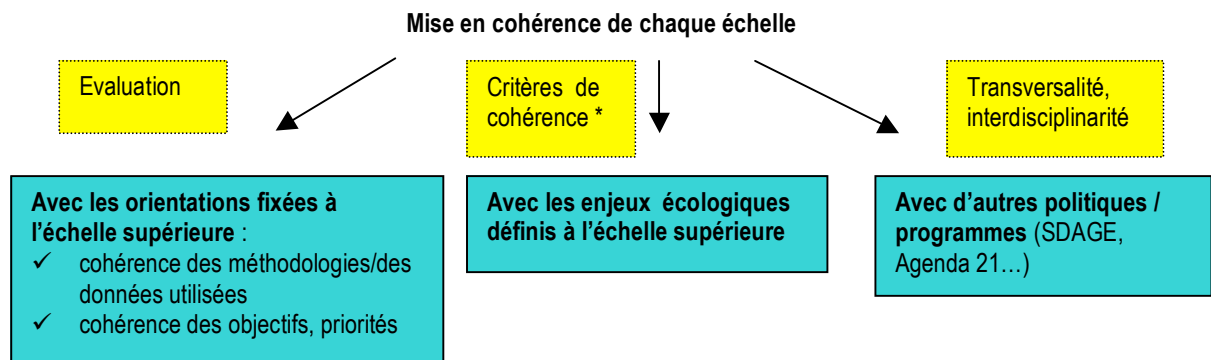
- Long terme : planification, aménagement du territoire
- Court terme : projet, actions ponctuelles

## 3- Enjeux

### ➤ La cohérence entre les échelles :

En France, le choix de la méthode pour mettre en œuvre la TVB est laissé à la libre appréciation des régions. Néanmoins, une cohérence du dispositif est nécessaire à l'échelle à l'échelle nationale comme à l'échelle transfrontalière.

De même, de nombreuses initiatives se mettent en place à l'échelle infra-régionale dont il sera nécessaire d'assurer la cohérence avec les enjeux définis à l'échelle régionale.



\* Critères de cohérence : liste établie dans le guide méthodologique n°2

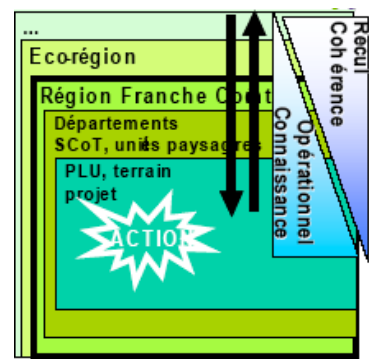
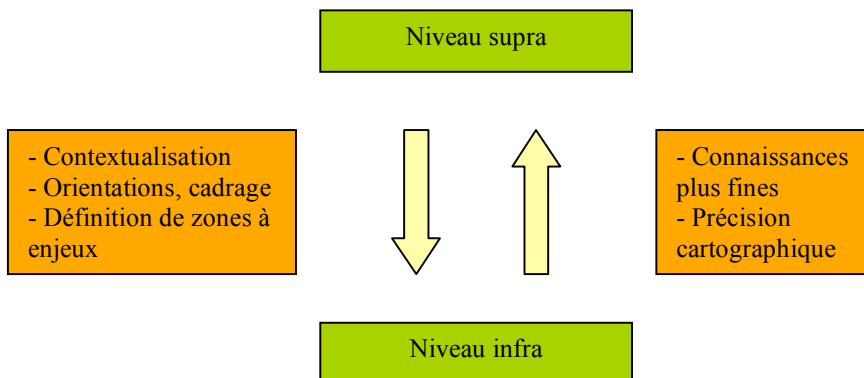
La cohérence est également nécessaire dans le temps pour que les enjeux de court terme liés à la TVB ou à ses aménités (protection d'une espèce menacée, choix des espaces à protéger répondant plus à un intérêt individuel ou d'un petit groupe que collectif...) ne fassent pas perdre de vue des objectifs à plus long terme (aménagement du territoire, paysage, circulation d'un maximum d'espèces...).

➤ **La complémentarité entre les échelles :**

Les travaux menés aux différentes échelles doivent également s'alimenter et se compléter. Comment?

**Ce que dit le guide méthodologique :**

Les Trames vertes et bleues des différents niveaux territoriaux s'articulent de façon cohérente : chacune apporte une réponse aux enjeux de son territoire en matière de biodiversité et contribue à répondre aux enjeux des niveaux supérieurs.



**Faire dialoguer les échelles de réflexion et d'analyse**  
Source : A. Piel (DREAL Franche-Comté)

- Les idées fortes de la journée d'échange « Trame verte et bleue et changement d'échelles » :**
- Les différents niveaux doivent fonctionner de façon indépendante et ne pas attendre les résultats du niveau supra pour agir. Le SRCE devra ainsi tenir compte des initiatives engagées au niveau infra-régional.
  - Le choix d'une méthode de travail à chaque échelle doit se faire en fonction des contextes, des enjeux et des données disponibles.
  - Les données et cartographies à chaque échelle devraient comporter un certain degré de compatibilité afin de permettre une meilleure articulation entre les différents niveaux.
  - Les territoires de projet (PNR ou territoires de SCoT) sont des niveaux intermédiaires privilégiés entre la région et le local pour mettre en œuvre la TVB.
  - Un travail à une échelle fine (commune, parcelle) facilite la mise en œuvre d'actions concrètes.
  - Un cadrage national, même minimal, est nécessaire pour identifier de grands enjeux et apporter une lecture écologique.

**Pour aller plus loin...**

Pour en savoir davantage sur cette problématique, vous pouvez consulter :

- le compte-rendu et les présentations de la journée d'échanges du 8/01/2010 « Trame verte et bleue et changements d'échelle » - *sites internet de la FPNRF ou du Réseau rural français*
- le Guide méthodologique n°2 téléchargeable en ligne : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/juillet2010\\_Guide2\\_TV\\_B\\_avec\\_auteurs.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/juillet2010_Guide2_TV_B_avec_auteurs.pdf)